



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 43027

Texte de la question

M. Julien Dray souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la qualité de vie des personnes retraitées. En effet, le montant et l'évolution des basses pensions (inférieures au SMIC) et des pensions de réversion ne semblent pas être à la hauteur des problèmes rencontrés par les retraités. Notamment, l'évolution du minimum contributif soulève l'inquiétude légitime des retraités. Ainsi, alors que le minimum contributif représentait 60 % du SMIC en 1983, il ne représente plus que 48 % du SMIC en 2000 (hors complémentaire). Par ailleurs, il semble problématique de conserver un niveau aussi faible à la PSD (prestation spécifique dépendance) et de poursuivre son mode de gestion inégalitaire (en effet, le montant de la PSD est fonction du département de résidence). Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre afin que les retraités les plus démunis bénéficient d'une revalorisation significative de toutes les basses pensions et puissent avoir accès à une prestation dépendance égalitaire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43027

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1564